

Jeudi 7 avril 2022,
À Rennes

Session plénière du Conseil régional, les 7 & 8 avril La Région Bretagne innove avec des prises de paroles en breton et gallo

Les 83 conseillers régionaux bretons se retrouvent, jeudi et vendredi matin, pour une session qui sera marquée par une nouveauté : les élus maîtrisant l'une des deux langues de Bretagne pourront intervenir en breton ou en gallo. Leurs prises de parole seront traduites simultanément en français, grâce à la présence, sur place, de traducteurs. Il s'agit d'une première en France, inscrite dans le nouveau règlement intérieur de la Région Bretagne, voté il y a quelques mois par l'assemblée élue en juin 2021.

Une quinzaine d'élus concernés

Jusqu'ici, certains des élus introduisaient symboliquement leurs propos en breton ou en gallo, puis traduisaient eux-mêmes leur intervention en français.

Dorénavant, ils pourront s'exprimer à chaque session dans l'une des deux langues et bénéficier d'une traduction simultanée, assurée en direct, depuis une cabine mobile, par deux traducteurs.

Dans l'assemblée, une quinzaine d'élus **issus des différents groupes politiques** parlent l'une ou l'autre des langues de Bretagne, **Paul Molac** étant le seul à maîtriser les deux.

Pour le **Président Loïc Chesnais-Girard**, « *C'est une avancée intelligente qui permet aux élu(e)s qui le souhaitent de s'exprimer sereinement en breton ou en gallo au sein d'un hémicycle régional, et j'en suis très fier.* »

Session en direct sur le web et les réseaux sociaux

Comme à l'accoutumée, la session sera retransmise en direct via le site de la Région bretagne.bzh ou les réseaux sociaux **Facebook** et **Twitter**, offrant ainsi au public intéressé la possibilité d'entendre, en breton ou gallo, des **discours de politique générale, des questions orales ou encore des interventions plus techniques** concernant, par exemple, jeudi, la nouvelle tarification dans les cantines et internats

des lycées publics bretons ou les investissements portuaires

Contexte favorable pour les deux langues de Bretagne

Cette nouveauté intervient après la **signature, le 15 mars** dernier, en présence du Premier ministre Jean Castex, d'une **convention spécifique État-Région en faveur des langues de Bretagne (2022-2027)** dont l'objectif est d'accroître le nombre de jeunes locuteurs (de 19 000 à 30 000).

La Région est engagée de longue date pour la sauvegarde, la transmission et l'usage du breton et du gallo dans la vie quotidienne. Priorité des priorités : le **développement de l'enseignement bilingue dans le premier degré et la formation de professeurs des écoles bilingues**.

À ce jour, on compte environ 207 000 locuteurs bretons et 191 000 gallésans, soit environ 10 % de la population, mais l'étude sociolinguistique, réalisée par la Région en 2018, atteste surtout du **vieillessement des locuteurs**, d'où la volonté régionale de promouvoir l'apprentissage des langues chez les plus jeunes.

Pour une plus grande accessibilité au débat démocratique, **la langue des signes** accompagne aussi désormais des moments d'expression des élus bretons.